CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E117151** **VALABLE JUSQU'AU** **01/12/2026**

ÉDITÉ LE 15/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/10/2012

Raison sociale : LLH CONSTRUCTION

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 27/08/2025

Capital : 1 000

602 CHEMIN DES LIMITES
602 CHEMIN DES LIMITES
602 CHEMIN DES LIMITES
30000 NIMES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NIMES

Siret : 789 486 172 00040

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9268279

Assurance Responsabilité Travaux :
ABACUS INSURANCE SV75018041T23629

Assurance Responsabilité Civile :
ABACUS INSURANCE SV75018041T23629

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 06 20 84 65 92 **Fax :**

Portable : 06 20 84 65 92

Responsabilité légale :
LOIC LE HEGARAT CO-GÉRANT / LE HEGARAT PERRINE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : contact@llhconstruction.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 338 185 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2181 PROB	Restauration maçonnerie du patrimoine	6	02/12/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/12/2025 10:13

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.